



# aradei

CAPITAL

## *Communiqué de presse*

### **Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2024**

Les actionnaires de la société Aradei Capital SA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 28 juin 2024, à 10 heures, par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Emmanuel BLOUIN.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale a décidé de procéder à la distribution d'un dividende global au titre de l'exercice 2023 de 20,47 dirhams par action, réparti comme suit :

- Un dividende ordinaire fixé à 5,88 dirhams ; et
- Un dividende exceptionnel fixé à 14,59 dirhams par action.

Ces dividendes seront mis en paiement, selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 29 juillet 2024.